



PLAN D'AFFECTATION DES ZONES



0 250m

ECHELLE 1:5000

CONDITIONS D'APPROBATION

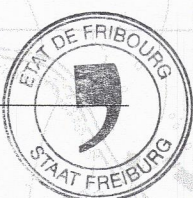
Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° 3 du: 19 janvier 2018

Adopté par le Conseil communal de Granges, le: 26 février 2018

Le Syndic: La Secrétaire:

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, 30 JAN. 2019

Le Conseiller d'Etat, Directeur:



Janvier 2018

17192 PAZ_5000_gcc_jan-171215

urbaplan

LEGENDE

ZONES D'AFFECTATION

ZONES A BATIR

- zone de village
- zone résidentielle à faible densité A
- zone résidentielle à faible densité B
- zone d'activités
- zone libre
- zone d'intérêt général

AUTRES ZONES

- zone agricole
- aire forestière

ELEMENTS SUPERPOSES

PERIMETRES SUPERPOSES

- périmètre de permis pour l'équipement de détail obligatoire
- périmètre à prescriptions particulières selon RCU
- périmètre archéologique

SECTEURS SUPERPOSES

- dangers naturels selon carte des dangers (danger élevé, modéré, faible, résiduel et indicatif)
- mouvements de terrain (modéré et indicatif)

crues

- espace réservé aux eaux

- espace réservé modulé / limite de construction modulée

- corridor inconstructible (4m de part et d'autre de l'axe)

ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES

- biens culturels mis sous protection: catégories 1, 2 et 3, objets divers

- chemins historiques selon inventaire IVS

- catégorie 1

- catégorie 2

- boisement hors forêt (haies, bosquets): protection sur l'ensemble du territoire communal, selon LPNat (art. 11 RCU)

AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES

- bâtiment non soumis à l'indice
- constatation de la nature forestière effectuée

INFORMATIONS INDICATIVES

- cours d'eau à ciel ouvert

- cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)

- ligne électrique aérienne haute tension

- réseau de gaz basse pression

- étapes d'aménagement

- site pollué

- limite communale

ZV

RFD-A

RFD-B

ZACT

ZL

ZIG

ZA

AF